



Village de Pointe-Fortune

ADOPTION DU BUDGET 2020

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

le budget pour l'année 2020 sera adopté à la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**, du Conseil de la municipalité, qui se tiendra le 16 décembre 2019, à 19h00 heures, au local ordinaire des séances du conseil.

Les points suivants, et exclusivement ceux-ci, seront discutés :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2020.
3. Dépôt et adoption des taux de taxation prévus pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2020.
5. Période de questions (portant uniquement sur les sujets à l'ordre du jour).
6. Levée de la séance.

Jean-Charles Filion, directeur général
et secrétaire-trésorier

Le 5 décembre 2019
